

RÈGLEMENT CONCOURS MAISONS FLEURIES 2026

1. L'objectif du fleurissement privé de l'espace communal est d'enjoliver notre cadre de vie extérieur. Ce fleurissement doit être visible par tous depuis le domaine public sans obstacle le masquant. Il concerne toutes les habitations et commerces, exception faite des commerces pratiquant la vente de fleurs.

Il est donc ouvert à tous les Lezennois-es, sur inscription préalable **du 02 mai 2026 au 06 juin 2026 à midi inclus**, en mairie ou via le formulaire en ligne accessible à cette adresse : <https://form.jotform.com/251033418743351>

2. Ce fleurissement n'a d'intérêt que s'il s'inscrit dans la durée. La commission Gestion Urbaine de Proximité chargée de ce concours effectuera deux passages à des dates non communiquées mais en concordance avec la période de floraison estivale, la continuité du fleurissement, la propreté, la qualité et l'entretien de l'espace fleuri.

La commission correspondante du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes interviendra également pour la visite et la notation.

3. Le classement comporte quatre catégories :

- **Catégorie 1** : Maison avec jardinet (surface plantée de 15 m² au maximum)
- **Catégorie 2** : Maison avec jardin (surface plantée de plus de 15 m²)
- **Catégorie 3** : Fenêtre, façade et balcon (maison sans jardinet ou jardin)
- **Catégorie 4** : Commerces et entreprises

Le Jury se réserve le droit de corriger la catégorie d'inscription en fonction de la surface constatée.

Concours enfants : Les enfants (de 6 à 12 ans) pourront concourir dans les catégories 1, 2 ou 3 sous réserve d'une autorisation parentale. Le thème est librement choisi par les enfants, et devra être indiqué dans le formulaire d'inscription.

Hors catégorie - Prix spécial du jury : Les membres de la commission pourront attribuer un prix spécial, le prix coup de cœur 2026, en prenant en compte l'effort particulier déployé quant au fleurissement sur les mêmes critères des catégories 1, 2, 3 et 4 citées ci-dessus, d'un(e) ou plusieurs habitant(es) non inscrit(es) au concours.

4. Composition du jury : (déplacement en vélo)

Le jury sera composé des quatre membres de la commission GUP (Gestion Urbaine de Proximité), de l'adjoint à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Prévention, de trois conseillers ou conseillères du CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes). Chaque année, deux habitants de Lezennes, de plus de 18 ans, pourront postuler au démarrage des inscriptions pour intégrer le jury. Les candidatures seront closes le dernier jour des inscriptions. Au cas où les candidatures seraient supérieures à deux, un tirage au sort sera effectué pour désigner les deux habitants retenus. Les deux candidats retenus, ne pourront pas participer au concours des "Maisons Fleuries". Les candidatures sont à déposer en mairie ou via le formulaire en ligne accessible à cette adresse : <https://form.jotform.com/251033418743351>

5. La notation sera effectuée sur les critères suivants :

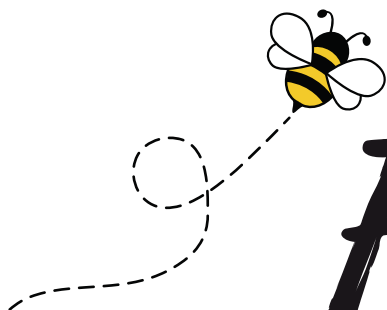
- **HARMONIE** (couleurs, proportions, végétations...)
- **PROPRETÉ et ASPECT**
- **QUALITÉ DES PLANTES** (vigueur,...)
- **DIVERSITÉ** (rareté, nouveauté,...)
- **QUANTITÉ** (variété, nombre, volume,...)

6. Récompenses :

Les lots seront remis à l'occasion de la cérémonie de remise des récompenses programmée le dimanche 18 octobre 2026. En cas d'absence, le candidat pourra se faire représenter. Le représentant ne pourra avoir qu'un seul pouvoir.

Monsieur Frédéric Turki, responsable des espaces verts, peut conseiller les participants dans le choix et l'achat des variétés à planter et apporter des conseils en aménagement.

Questions à envoyer uniquement par email : fturki@lezennes.fr



CONCOURS 2026

MAISONS Fleuries



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS MAISONS FLEURIES 2026

Inscription du 02 mai au 06 juin 2026

Complétez le formulaire ci-dessous et déposez le à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne : urlr.me/87FpW2

Nom : _____ Prénom : _____

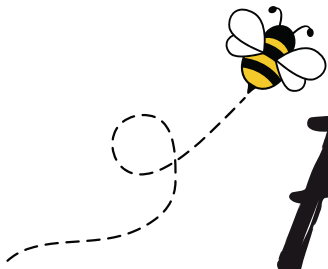
Adresse à Lezennes : _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Catégorie choisie :

- Catégorie 1 : Maison avec jardinet (surface plantée de 15 m² au maximum)
- Catégorie 2 : Maison avec jardin (surface plantée de plus de 15 m²)
- Catégorie 3 : Fenêtre, façade et balcon (maison sans jardinet ou jardin)
- Catégorie 4 : Commerces et entreprises

Date : ___ / ___ / 2026 Signature :



CONCOURS 2026

MAISONS Fleuries

ENFANT
6-12 ANS



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS MAISONS FLEURIES 2026

Inscription du 02 mai au 06 juin 2026

Complétez le formulaire ci-dessous et déposez le à l'accueil de la mairie.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne : urlr.me/87FpW2

Nom de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____

Adresse à Lezennes : _____

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Catégorie choisie :

- Catégorie 1 : Maison avec jardinet (surface plantée de 15 m² au maximum)
- Catégorie 2 : Maison avec jardin (surface plantée de plus de 15 m²)
- Catégorie 3 : Fenêtre, façade et balcon (maison sans jardinet ou jardin)

Pour leur participation, les enfants sont invités à indiquer le thème de leur choix. Ce thème leur servira de fil conducteur pour réaliser leurs plantations (choix d'une ou plusieurs couleurs, histoire racontée,...).

Thème : _____

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame * - Monsieur * _____

Adresse à Lezennes : _____

Agissant en tant que Mère * - Père * de _____

l'autorise à participer au concours des Maisons Fleuries 2026. Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date : ___ / ___ / 2026

Signature :